

	Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine
	Commission Régionale des Officiels - OTM 18 septembre 2024 - visioconférence
PROCES-VERBAL	

Présents :

Mesdames Laetitia BAERMANN, Béatrice BETTIOL, Nathalie DEPAIX, Julie STOUVENIN.

Messieurs François-Damien PHALIP, Guillaume SCHEER, Luc VALETTE.

Ordre du jour :

- Fonctionnement de la CRO
- Bilan des stages de début de saison
- Mise à jour des listings OTM
- Point sur les désignations
- OTM « en difficulté »
- Programmation des formations OTM

1. Ouverture par le Président – Guillaume SCHEER

Guillaume SCHEER remercie les membres de la CRO pour leur investissement et réengagement pour cette nouvelle mandature. Il rappelle des principes de communication interne. Lors de l'envoi d'informations aux OTM, il est demandé de mettre l'adresse générique otm@lrgeb.fr en copie. Lorsqu'une communication est effectuée auprès d'un grand groupe, elle doit être validée par Marie PARAGEAUD, Secrétaire générale de la Ligue.

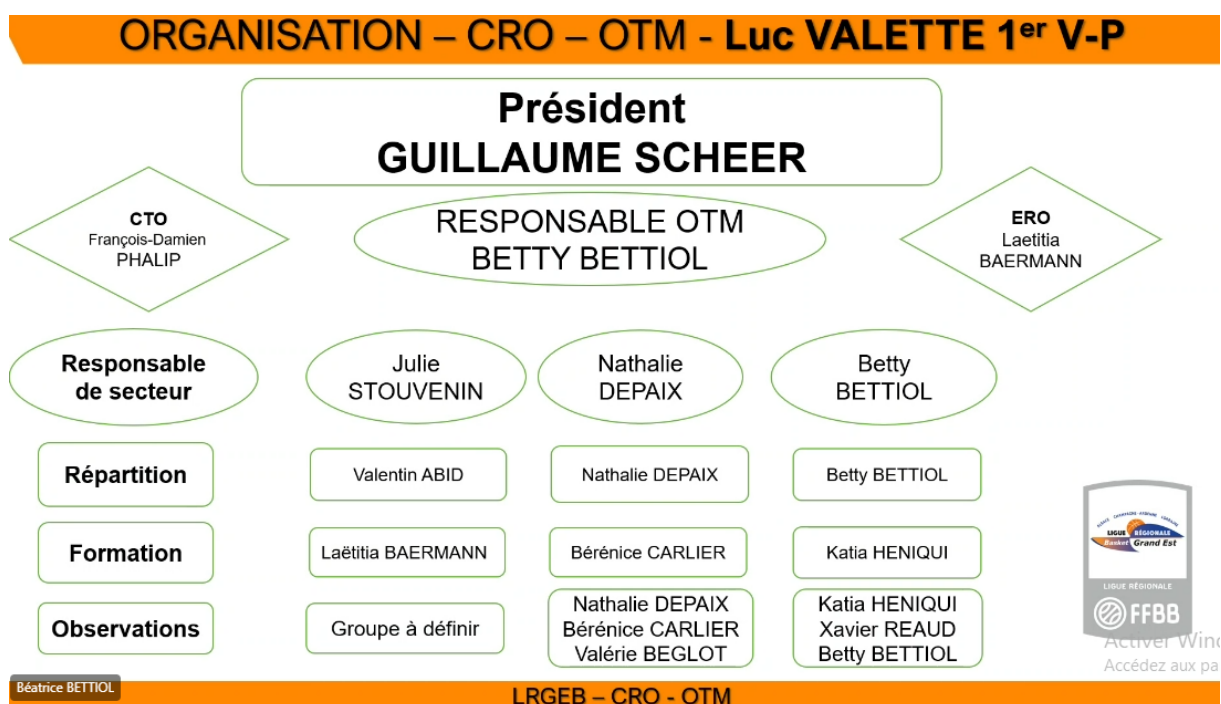
Il invite la CRO-OTM, dans les prochains mois, à fixer une feuille de route pour la mandature et se fixer des objectifs.

Enfin, il informe la fermeture complète à partir du mois d'octobre de la plateforme OBM, qui était encore utilisée sur le secteur Alsace pour les désignations. En cas de difficultés dans l'édition des disponibilités dans FBI, les répartiteurs doivent contacter Geoffroy GABEL.

2. Fonctionnement de la CRO

Organigramme de la CRO

L'organigramme de la CRO-OTM pour la mandature est le suivant :



Le groupe observateurs Alsace :

- Matthieu HOCHENAUER, Solène MERIAN sur le secteur 68. Muriel BARET, Laetitia BAERMANN sur le secteur 67, avec Valentin ABID si nécessaire.

Communication

Les communications officielles sont envoyées par François-Damien PHALIP, au nom de la CRO, via le logiciel d'envoi Mailjet, et après validation de Marie PARAGEAUD. Les OTM sont invités à vérifier dans leurs spams pour éviter de manquer des informations.

Chaque responsable de secteur est invité à créer un groupe WhatsApp avec leurs OTM. Ces groupes doivent faciliter les communications, s'assurer que les informations sont parvenues et permettre des échanges sur des situations vécues. Guillaume SCHEER rappelle l'importance de ne pas utiliser ce canal pour communiquer des informations officielles.

3. Bilan des stages de début de saison

Secteur Alsace : 1er septembre, Illfurth. 31 personnes présentes, rattrapage QCM : 4 OTM

Secteur Champagne-Ardenne : 8 septembre, Reims, 13 personnes, rattrapage QCM : 1 OTM

Secteur Lorraine : 8 septembre à Tomblaine, 25 personnes présentes ; rattrapage QCM : 6 OTM

Sur les 3 secteurs, 11 OTM en situation d'échec au QCM et auxquels un QCM de rattrapage a été transmis.

La JAPS de rattrapage se déroulera le 29 septembre à Geispolsheim. En plus des OTM n'ayant pas pu assister aux 3 premières JAPS, sont conviés les OTM alsaciens en attente de validation pratique suite à la formation OTM. Leur présence leur permettra, sous réserve de réussite au QCM et de validation sur l'observation, d'officier dès la saison 2024-25.

4. Mise à jour des listings OTM

Pour faciliter la transmission des informations et les transitions d'une saison à l'autre, les listings OTM doivent être mis à jour. Une fiche de suivi des stagiaires en formation sera mise en place pour la saison 2024/2025. Ceci facilitera le suivi des nouveaux OTM et leur inscription sur FBI.

Julie STOUVENIN se met en relation avec Valentin ABID pour la mise à jour

5. Point sur les désignations

Secteur Alsace : difficultés dans les désignations sur les premières journées. En cause, beaucoup de retours de convocation, dus notamment à la bascule entre FBI et OBM, et quelques OTM encore en vacances. La situation devrait revenir à la normale après le rattrapage de la JAPS et du QCM. Néanmoins, toutes les rencontres sont au moins couvertes avec 2 OTM.

Secteur Champagne-Ardenne : peu de difficultés.

Secteur Lorraine : peu de difficultés.

6. OTM « en difficulté »

Dans le prolongement de la dernière réunion de CRO de la saison passée, une réflexion s'engage sur le traitement des OTM « en difficulté » et les procédures à appliquer en cas d'observations inférieures au standard OTM région ou OTM CF.

La CRO propose de suivre les préconisations fédérales de note minimale de validation, à savoir :

Préconisation notes minimales de validation :	
OTM REGION	
Moyenne 2 postes (M et CJ) /20	12
Note minimale validation poste /20	10
OTM FEDERAL	
Moyenne 3 postes /20	14
Note minimale validation poste /20	10

Les OTM qui ne rempliraient pas ces notes minimales ne pourraient plus être désignés jusqu'à avoir suivi une formation de perfectionnement.

Luc VALETTE ajoute qu'il est important de se baser sur au moins 2 observations, une observation pouvant toujours mal se passer, sans être un indicateur parfait de la performance.

Il est décidé de présenter cette proposition au Comité directeur du 21 septembre 2024. Si adopté, ce principe fera l'objet d'une communication aux OTM.

7. Programmation des formations OTM

Secteur Alsace : début de la formation OTM à partir de janvier, après avoir pu valider les OTM formés en attente de validation pratique.

Secteur Champagne-Ardenne et Lorraine : lancement des inscriptions à partir du mois d'octobre pour un début de formation au moins de novembre.

Le Trophée des Etoiles de PNF, organisé les 8 et 9 mars, peut être un support de validation pratique idéal. Le lieu reste à définir.

8. Tour de table

Luc VALETTE rappelle l'objectif fixé d'établissement d'une feuille de route pour la mandature. Il insiste sur l'importance de la mise en place et de la mise en commun d'outils et de process pour structurer la réalisation des objectifs qui seront fixés.